

Les subsides

Le président suppléant (M. Guilbault): La parole est au député de Fraser Valley-Est.

M. Malone: Une question supplémentaire, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Guilbault): La parole est au député de Fraser Valley-Est.

M. Patterson: Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt la déclaration du ministre. Elle a dit qu'il ne fallait pas chercher de coupables. Nous savons tous, bien sûr, que le principal coupable c'est le gouvernement actuel parce qu'il n'a pas su détecter la tendance qui nous a conduits à cet énorme problème de chômage qui afflige aujourd'hui les jeunes autant que les personnes plus âgées.

Ce matin, j'ai évoqué dans une question un rapport établi par le Fraser Valley College qui avait demandé à un groupe d'étude de se pencher sur le très grave problème qui existe chez lui. Le docteur Barry Moore, président du collège, a trouvé ce rapport accablant. La deuxième recommandation du comité porte sur la création au collège d'un bureau de placement et de recherche d'emplois pour étudiants, en collaboration avec la Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration.

Dans quelle mesure nos bureaux de main-d'œuvre sont-ils autorisés à collaborer avec des initiatives locales de ce genre pour résoudre le problème du chômage chez les jeunes?

[Français]

Le président suppléant (M. Guilbault): L'honorable ministre d'État (Jeunesse) (M^{me} Hervieux-Payette) devra répondre rapidement à la question.

Mme Hervieux-Payette: Oui, en deux mots, monsieur le Président. Je dois dire qu'à l'heure actuelle, au Canada, plusieurs centaines de centres d'emplois pour étudiants existent déjà sur les campus. Je ne peux répondre de façon précise pour ce campus-là, mais je sais que s'il existe des possibilités d'expansion de ce service qui est déjà en existence, je suis certaine que mon collègue, l'honorable ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Roberts), le fera.

Quant à blâmer le gouvernement fédéral, je rappellerai à mon collègue qu'il existe huit gouvernements conservateurs provinciaux, un gouvernement séparatiste et un autre créditiste, et que je n'ai pas jeté le blâme du manque d'emplois pour les jeunes sur ces gouvernements. Je pense qu'il faut une approche concertée et travailler de façon amicale avec tous les partenaires sociaux, que ce soit le patronat, les syndicats, le monde de l'enseignement, les organismes qui s'occupent des jeunes et les gouvernements provinciaux. Je pense donc que ce n'est pas en jetant le blâme sur quelqu'un que l'on résoudra le problème des jeunes. Les jeunes attendent des réponses beaucoup plus positives.

Le président suppléant (M. Guilbault): Reprise du débat.

[Traduction]

M. St. Germain: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Guilbault): Le député de Mission-Port Moody (M. St. Germain) invoque le Règlement.

M. St. Germain: Monsieur le Président, nous avons fort peu de temps pour poser des questions et l'affaire est très importante. N'y a-t-il pas moyen de prolonger la période afin de poser au ministre une autre question au moins? Je voudrais questionner le ministre, monsieur le Président, et j'en demande la permission à la Chambre.

Le président suppléant (M. Guilbault): Y a-t-il consentement unanime pour que le député de Mission-Port Moody pose une question supplémentaire?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Guilbault): Entendu. La parole est au député de Mission-Port Moody.

M. St. Germain: Monsieur le Président, d'après le ministre, il n'y a pas de solution au chômage des jeunes, le problème le plus grave que connaisse le Canada. Elle a fait allusion au manque de productivité et au peu de formation, préconisant même, si je ne m'abuse, le protectionnisme. A titre de ministre membre du gouvernement, que propose-t-elle en vue de stimuler notre économie? Elle a dit que la solution au chômage des jeunes passe par les petites et moyennes entreprises. Le ministre a-t-elle une proposition à faire? Voudrait-elle en informer les députés afin que nous puissions rétablir le climat de confiance au Canada?

Mme Hervieux-Payette: Monsieur le Président, prenons le cas d'un groupe particulier, les jeunes qui ont le plus de mal à trouver un emploi, y mettant plus de vingt semaines. Quelque 250,000 jeunes Canadiens sont dans cette situation. Ce sont nos décrocheurs sans formation. Sur les 130 millions de dollars que je viens d'annoncer en dernier lieu, 30 millions serviront à un programme spécial qui sera mis au point en vue de donner à ces jeunes une formation sur le tas. L'école n'est pas la solution idéale pour eux. Le secteur privé pourra nous aider à les former. D'autres pays en ont fait l'expérience mais je n'ai pas le temps de les nommer tous. Le programme britannique mérite qu'on s'y attarde.

J'accepterais, monsieur le Président, de demander au ministre des Finances (M. Lalonde) 250 millions de dollars, voire un milliard afin d'aider ces 250,000 jeunes dans le besoin, mais je tiens auparavant à mettre la formule à l'épreuve, car le secteur privé doit comprendre que nous lui demandons de collaborer à la mise au point de la formule. J'espère que d'ici à son prochain exposé budgétaire, le ministre des Finances aura la conviction que cette formule est la bonne. Ces jeunes chômeurs auront ainsi la possibilité non seulement d'acquérir de la formation mais encore d'avoir un emploi.

M. St. Germain: Nous n'avons pas besoin de subventions mais de confiance.